

Kinshasa, le 17 mai 2004

**ADRESSE DU CHEF DE L'ETAT A L'OCCASION DU SEPTIEME
ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION**

Mes Très Chers Compatriotes,

Il y a exactement sept ans, M'zee Laurent-Désiré Kabila et ses compagnons administraient le coup de grâce à un régime autocratique.

Cet événement n'était pas une fin en soi. Outre le bannissement d'une dictature, il fallait rétablir l'autorité de l'Etat, instaurer un système démocratique, remettre la population au travail et rendre la parole et le pouvoir au Peuple, par l'organisation des élections libres et démocratiques.

A travers les Compagnons du 17 mai 1997, je voudrais que la Nation tout entière rende hommage à tous les fils et toutes les filles qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, jusqu'au sacrifice suprême, pour que survive la République, libre et digne.

Ceux qui ont sacrifié leur vie pour la nation, sans rien exiger en retour, devraient inspirer, à chacun des nous, la modestie, l'humilité et le patriotisme. De nos jours, la plupart des concitoyens insistent sur les droits vis-à-vis de l'Etat, comme s'il n'y avait pas de devoirs. Or, c'est en nous acquittant de nos devoirs que nous réaliserons la grandeur de la Nation en la rendant plus prospère.

Mes Chers Compatriotes,

Les objectifs fixés par la libération du 17 mai se concrétisent chaque jour. A ce titre, notre pays ne pourra plus jamais connaître un régime dictatorial, car le Peuple n'acceptera plus que les personnes qui ont la charge de présider à sa destinée fassent tout à leur guise.

De même, le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national se poursuit. La nouvelle territoriale mise en place contribue efficacement à la réalisation de cet objectif et met fin à une sorte d'incurie qui n'était pas de nature à rassurer la population. Désormais, tous les territoriaux dépendent du Gouvernement.

S'agissant de la normalisation de la vie politique, nous nous sommes engagés dans un processus de paix qui porte fruits aujourd'hui. Personne ne peut, en effet, soutenir que le Gouvernement congolais peut être classé parmi ceux qui vivent en rupture avec la promotion des droits de l'homme et la protection des libertés publiques.

Cet effort de démocratisation sera accru dans tous les secteurs de la vie nationale. Qu'il vous souvienne que nous avons toujours encouragé la population à dénoncer toutes les violations des droits. Ceci, non seulement pour démontrer que le Peuple est la véritable source du pouvoir, mais aussi et surtout, pour éviter toute mystification du pouvoir.

Par ailleurs, remettre la population au travail doit être considéré non seulement comme un objectif majeur de la libération du 17 mai 1997, mais aussi et surtout comme une condition de survie, car c'est par le travail qu'un peuple réalise ses ambitions et qu'une nation s'affirme et se fait respecter.

Chers Compatriotes,

Je n'ai cessé de le dire, le Congo sera ce que les Congolais auront voulu qu'il devienne. Personne ne viendra reconstruire le Congo, si nous-mêmes, filles et fils du pays, n'imposons, par le travail, une image positive de notre pays.

Depuis le 30 juin 2003, notre pays a entamé une expérience de direction du pays à la fois rare et intéressante. Rare par sa complexité, intéressante parce qu'elle débouche sur la paix sans laquelle rien de valable ne peut être envisagé.

Cette expérience qui conduira certainement le pays aux élections libres et démocratiques, connaît des avancées remarquables, même si, ça et là, persistent des difficultés mineures, somme toute négligeables eu égard au chemin parcouru.

Ce qui importe n'est pas de nous attarder sur des malentendus, mais plutôt de souligner ce qui nous unit et nous permet d'aller de l'avant, dans l'intérêt de notre Peuple et de notre pays.

C'est pourquoi, à cette occasion, je vous annonce qu'un Décret, signé aujourd'hui, remet et réduit les peines en faveur de plusieurs de nos compatriotes, condamnés, qui n'ont pas commis des crimes de sang, ni porté atteinte à la sécurité de l'Etat. Ce pardon doit les inciter à s'amender afin qu'ils participent à la reconstruction du pays.

Mes Chers Compatriotes,

J'ai tenu à situer la journée du 17 mai, car l'histoire de chaque peuple rentre parmi les éléments importants permettant d'évaluer l'avenir;

J'ai rendu hommage à nos héros et martyrs, puisqu'une société comme la notre a besoin de modèles ;

J'ai invité l'ensemble de notre Peuple à plus d'engagement et de détermination, puisque seul le travail libère ;

Je ne peux cependant pas terminer sans m'adresser, de manière particulière, à nos compatriotes de l'Ituri pour les rassurer qu'ils ne sont pas des laissés pour compte.

D'abord, la pacification du District de l'Ituri qui fait partie intégrante de la République Démocratique du Congo, réunifiée depuis la signature de l'Accord Global, constitue une question prioritaire pour le Gouvernement.

Ensuite, il de soi, que cette pacification n'est pas l'œuvre du seul Gouvernement. Parce qu'elle requiert également un déploiement considérable des efforts des ituriens eux-mêmes pour ramener la paix par leur détermination à mettre un terme aux antagonismes de tout genre, et à faire échec à l'instrumentalisation de la rivalité traditionnelle entre deux communautés de l'Ituri, en privilégiant le dialogue sincère, une entente et une coexistence pacifique.

Enfin, j'aimerais lancer un appel vibrant à la jeunesse ainsi qu'à toute la population de l'Ituri, afin qu'elles ne puissent plus se constituer en milices ou groupes armés sous le fallacieux prétexte d'assurer leur sécurité.

Pour sa part, le Gouvernement de transition s'atèle à assurer la sécurité de la population par le déploiement, dans un proche avenir, de l'armée et de la police nationales intégrées et restructurées ainsi que par le renforcement de l'appareil judiciaire, qui va s'accompagner de l'installation rapide des tribunaux de paix ; à cela va s'ajouter la réhabilitation des services publics de l'Etat.

Toutes ces résolutions s'appliqueront sans faille, parce que l'Ituri ne peut, en aucun cas, devenir un territoire sans loi; et j'y veillerai personnellement.

Puisse Dieu bénir la République Démocratique du Congo et son Peuple.

Je vous remercie.